ᓄᓇᕕᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

*La **Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik** (RRSSSN), constituée selon la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (chapitre 15) ainsi que la Loi sur les services de santé et les services sociaux, couvre tout le territoire situé au nord du 55e parallèle. Elle a pour mission d'adapter les programmes de santé et de services sociaux aux besoins de la population et aux réalités de la région et de s'assurer d'une organisation efficace des ressources mises à la disposition de la région du Nunavik.*

La Régie régionale souhaite pourvoir l'affectation temporaire suivante :

Agent(e) de planification, de programmation et de recherche
Volet prévention du suicide
Affichage 2026-106

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION PLANNING PROGRAMMING, # 41006-MENT.HEALTH SUIC&HOM

DESCRIPTION

Au sein de la Direction de la planification et de la programmation et sous la supervision de la coordonnatrice aux affaires psychosociales, volets santé mentale, prévention du suicide et itinérance, l'agent ou l'agente sera responsable de planifier, de réaliser et d'assurer le suivi des dossiers qui lui seront confiés en matière de prévention du suicide et d'intervention, plus spécifiquement en soutien aux communautés et aux centres de santé. La personne titulaire du poste fournira également une expertise-conseil aux partenaires communautaires et institutionnels du Nunavik.

Elle travaillera en collaboration avec l'équipe de prévention et de promotion de la Santé publique, l'équipe des valeurs et pratiques inuites, ainsi qu'avec les équipes de santé mentale et d'usage de substances et du programme Nunami (sur le territoire). Elle collaborera plus particulièrement avec les autres membres de l'équipe œuvrant à la promotion de la vie et à la prévention du suicide. Elle travaillera également en étroite collaboration avec les travailleurs en promotion de la vie et en prévention du suicide des deux centres de santé, ainsi qu'avec les autres partenaires impliqués. Elle participera à divers comités régionaux, selon les besoins. De plus, elle veillera à ce que tous les services offerts soient adaptés sur le plan culturel et aux réalités sociales du Nunavik.

Vos responsabilités comprennent également :

- Travailler de pair avec la personne responsable d'Inuuguminaq (Stratégie de prévention du suicide au Nunavik), en soutenant la mise en œuvre des actions et en collaborant avec les partenaires désignés ;
- Collaborer avec les établissements de santé de la région et les partenaires afin de veiller à ce qu'un plan d'action soit mis en place pour répondre à la problématique du suicide sur le territoire ;
- Identifier les besoins des centres de santé et y répondre en développant des solutions adaptées ;
- Concevoir et adapter des outils permettant de mettre en œuvre des actions de prévention auprès de l'ensemble de la population, ainsi que de groupes ciblés, notamment les jeunes ;
- Mettre en place, en collaboration avec les équipes des centres de santé et les autres partenaires, des actions de promotion de la santé mentale positive auprès des écoles, des familles et des communautés, afin de réduire l'incidence du suicide dans la région ;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement pour les communautés ainsi que des groupes de soutien destinés aux familles et aux proches endeuillés ;
- Soutenir les initiatives communautaires, locales et régionales visant la prévention du suicide ;
- Coordonner les initiatives en matière de prévention du suicide et de guérison, et y collaborer étroitement avec les partenaires externes ;

- Contribuer au développement de programmes de soins tenant compte des traumatismes, en partenariat avec les partenaires externes ;
- Collaborer aux travaux visant à développer une réponse appropriée et adaptée sur le plan culturel aux situations traumatiques, ainsi qu'aux travaux entourant la postvention.

EXIGENCES

- Pour les **candidat(e)s bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois**, une combinaison d'expérience et de formation pertinente peut être considérée ;
- Doit détenir un baccalauréat dans une discipline universitaire appropriée telle qu'en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en sciences sociales ;
- Expérience de deux (2) ans en intervention psychosociale, idéalement au Nunavik ;
- Excellente maîtrise d'au moins deux des trois langues utilisées au Nunavik (français, anglais, inuktitut) ;
- Une expérience de travail auprès d'une clientèle Inuit ou autochtone sera considérée comme un atout.

COMPÉTENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Connaissances des meilleures pratiques en prévention du suicide, familiarité avec l'approche en soins informés par le trauma idéalement en milieu inuit ;
- Bonne capacité d'adaptation et de flexibilité ;
- Sensibilité culturelle et capacité à intervenir dans un contexte interculturel ;
- Habileté à mobiliser et à développer des partenariats ;
- Capacité à planifier, coordonner et assurer le suivi de projets ;
- Esprit d'analyse et aptitude à développer des solutions adaptées ;
- Excellentes habiletés de communication et d'animation ;
- Bonne connaissance de l'environnement MS Office.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Veuillez noter que les entrevues seront potentiellement réalisées dans les semaines du **7 décembre ou du 14 décembre 2026 ;**
- Port d'attache : L'installation au Nord est priorisée, toutefois le télétravail à partir du Sud est possible selon les besoins opérationnels. À noter que des déplacements au Nord pourront être exigés en fonction des activités du service.

Les candidat(e)s bénéficiaires de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* auront priorité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Affectation temporaire à temps complet (35 heures/semaine), d'une durée d'une (1) année;
- Quart de travail de jour;
- Salaire selon les conditions du MSSS et les qualifications de la personne candidate **(31,06 $/h à 55,04 $/h).**

Avantages nordiques : Les employé(e)s qui s'établissent au Nunavik peuvent bénéficier de diverses primes, dont **une prime de rétention, une prime d'éloignement et une prime de vie chère.** Pour les personnes engagées à plus de 50 km de Kuujjuaq, un logement à faible coût est offert, accompagné du remboursement des frais de déménagement et d'entreposage. De plus, des sorties annuelles personnelles de Kuujjuaq vers le point d'embauche sont incluses, ainsi que d'autres avantages.

Pour plus d'informations sur nos services et notre région, nous vous invitons à consulter le site Web de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik au : https://nrbhss.ca/fr

Les employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux sont potentiellement éligibles au congé sans solde nordique.

*** POUR POSTULER SUR L'AFFICHAGE # 2026-106, CLIQUEZ ICI ***

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent faire parvenir leur curriculum vitae entre le 18 novembre et le 2 décembre 2026